



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 23 mars 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 20 00029 M01** du **22 MARS 2023**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 9 ROUTE DE CHOISY
94048 CRETEIL CEDEX

En vue de la réalisation : Réorganisation des cabinets médicaux sur demande des
professionnels de santé en accord avec la ville de Villeneuve-
Saint-Georges

Sur un terrain sis 10 RUE DE BRICQUEBEC
Cadastré AI316

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **22 MARS 2023**

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 20 00029 M01** du a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,